

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHRONIQUE

M. Léon Bourgeois est élu président de la Chambre par 303 voix contre 267 à son concurrent M. Deschanel.

Ainsi se trouve réalisée cette prophétie des journaux cléricaux : « la réélection de M. Deschanel ne fait doute pour personne. »

Quant au parti radical nous ne pouvons plus douter qu'il soit de plus en plus mort.

Les savants docteurs politiques des feuilles dites sérieuses aussi bien que les joerisses mal embouchés de la presse mauvaise, qu'on appelle aussi la presse nationaliste, n'avaient pas manqué de nous le répéter depuis le lendemain, que dis-je, depuis bien avant les élections.

— Les radicaux n'existent plus crient-ils.

— Mais, enfin, daignez regarder, disions-nous, ils sont revenus au Parlement beaucoup plus nombreux qu'ils n'étaient partis.

A eux seuls, ils constituent presque la moitié de la Chambre.

— C'est pour mourir en plus nombreuse compagnie.

Si vous croyez que je plaisante, lisez un peu cet ordre du jour voté, quelques heures avant la séance de la Chambre, par les mélinistes réunis sous la présidence de M. Krantz :

« Considérant que le résultat des élections ne peut laisser aucun doute sur la volonté du pays en faveur d'une politique de liberté, de travail et d'apaisement, le groupe des républicains progressistes déclare ne pouvoir se mêler à une politique de combat et de division qui rendrait tout progrès impossible et détournerait la Chambre de la grande œuvre financière, administrative, économique et sociale qu'elle doit accomplir, la condamnerait à l'impuissance et mettrait la République en danger. »

Ce bulletin de victoire était précédé par une déclaration où l'on acclamait la candidature de M. Deschanel qu'ils associaient ainsi à leur triomphe ce dont celui-ci se trouve fort narri à l'heure présente.

Mais il n'y avait pas que M. Méline et ses fidèles derrière l'élégant président qui vient pour la première fois de s'asseoir par terre.

M. Rochefort et M. Millevoye, M. Drumont et M. Lemaître s'étaient employés de tous leurs efforts à rallier autour de lui tous les républicains cléricaux, les républicains bonapartistes, les républicains orléanistes, les républicains-jésuites, en un mot tous les républicains du Pape.

M. Déroulède lui-même, avait tiré de l'armoire aux vieilleries, où il dort depuis si longtemps, le clairon asthmatique qui n'a jamais sonné que des débâcles, depuis celle de Boulanger, jusqu'à celle de Reuilly.

Cette constatation n'est pas, à coup sûr, pour faire honneur à M. Deschanel, mais on est bien obligé de reconnaître que sa défaite dans ces conditions, est une éclatante victoire démocratique.

Le voilà descendu de ce fauteuil, dont nous ne voudrions certes pas dire qu'il fut pour lui un perchoir où il se croyait grand parce qu'il était haut ; mais dont il ne sut pas, à coup sûr, se faire un piedestal sinon

de gloire, du moins de pure et saine notoriété.

Il lui restera le droit de maudire l'ingratitude parlementaire qui goûta davantage ses menus savants que ses rappels à l'ordre.

N'a-t-il pas encore l'autre fauteuil, celui de l'Institut, où ces éclopés de la politique, Lemaître et Coppée, lui parleront de leurs infortunes pour le consoler de la sienne.

Tout le monde n'a pas l'immortalité pour se guérir des misères quotidiennes.

Membre de l'Académie ; c'est la gloire cela ! Il lui reste maintenant à la mériter. Voilà une occupation qui le gardera pour longtemps de l'ennui de l'oisiveté.

Tenez pour certain que, malgré tout, les journaux de la coalition vont continuer à crier victoire.

D'abord il est bien clair que nous allons assister à cette démonstration que les 303 électeurs de M. Bourgeois sont pour la plupart les meilleurs amis de M. Méline, qu'au demeurant ce scrutin n'a aucune importance puisque M. Deschanel est battu.

Ah ! évidemment, si M. Deschanel avait obtenu une seule voix de majorité le devoir de M. Loubet eût été de ne point s'en écarter. A peine de forfaiture et de trahison constitutionnelles on eut exigé un ministère méliniste.

Seulement c'est M. Deschanel qui se trouve battu à 40 voix, alors cela ne compte pas. La Constitution, le souci légitime de ses prérogatives présidentielles lui imposent cette fois de n'en tenir aucun compte et c'est quand même un ministère méliniste qu'il faut constituer.

Je ne serai pas étonné même de les entendre s'écrier :

« Vous voyez bien, Brisson est battu lamentablement. Il a obtenu une seule voix. C'est tout ce que nous voulions. Notre politique triomphe et nous comptons bien que le Président de la République comprendra son devoir et nous donnera le ministère d'apaisement réclamé par le pays. »

Car voilà l'ordre du jour : l'apaisement. Le raisonnement est admirable. Il consiste à dire :

« Voilà. Nous n'avons pas pu vous étrangler comme nous en nourrissions le doux espoir. Notre coup était cependant bien monté ; tout était prévu sauf que vous fussiez les plus forts. Si nous avions réussi, nous vous tordions le cou sans phrase et sans boniment ; après quoi on vous jetait lestement par la fenêtre. »

« Mais vous vous en êtes tirés, et c'est vous qui maintenant nous tenez sous votre genou. Eh ! bien soit. Soyons bons princes. Nous oublions le mal que nous vous avons fait et vous pardonnons celui que nous n'avons pu vous faire. »

« En récompense vous nous lâchez et nous laissez le droit d'agir à notre guise, de gouverner le pays, de profiter de la victoire que vous avez remportée contre nous. Moyennant quoi nous nous apaiserons et nous préparerons tranquillement pour dans quatre ans la petite revanche de notre mésaventure d'aujourd'hui. »

Dans ces conditions, il serait plus facile et moins pénible de s'entendre au préalable avec ces bons apôtres de la paix et de la conservation sociales et leur laisser le champ libre aux élections.

Il est bien inutile n'est-ce pas de batailler contre eux, de soutenir une lutte aussi âpre, aussi dure puisque, quel qu'en soit le succès, ils prétendent rester les maîtres du pouvoir.

Seulement il ne serait pas mauvais d'en prévenir aussi les électeurs et de leur dire :

« Mes bons amis, vous croyez peut-être qu'en pays de suffrage universel les bons citoyens sont ceux qui s'inclinent devant la volonté du pays ; vous supposez dans votre foi naïve, que si vous choisissez des députés radicaux et radicaux socialistes, c'est pour faire une politique radicale et radicale-socialiste. »

« Eh bien ! nous avons changé tout cela. Le suffrage universel, c'est très bien quand il nomme des représentants mélinistes ou cléricaux, sinon c'est de la balançoire et plutôt que d'élire des radicaux vous emploieriez plus utilement votre temps à danser la Mère Godichon, car ils n'auront rien de plus pressé que de remettre le pouvoir à ceux que vous avez battus. Et soyez assuré qu'en récompense ceux-ci s'en serviront pour faire exactement le contraire de ce que vous réclamez. »

« Maintenant, si vous n'êtes pas absolument satisfaits, il vous reste le droit d'aller le dire à Rome où le Pape vous expliquera qu'on a fait la Révolution tout exprès pour que les moines deviennent les maîtres du pays et qu'en fin de compte il serait meilleur de brûler quelques milliers de juifs que d'obtenir des caisses de retraites et autres balivernes démocratiques de même farine. .... »

Reste à savoir le succès qu'obtiendrait cette petite harangue.

Emile LAPORTE

## La crise ministérielle

Le Journal officiel publie en tête de sa partie non officielle la note suivante :

Le président du conseil et les ministres ont remis leurs démissions au président de la République, qui les a acceptées.

Sur la demande du président de la République, ils demeurent chargés de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

A la suite de cette note, le Journal officiel publie, en la faisant précéder des lignes que voici, le texte de la lettre de démission de M. Waldeck-Rousseau :

M. le président du conseil avait adressé à M. le président de la République la lettre suivante, par laquelle il motivait la résolution prise par ses collègues et par lui :

« Monsieur le président de la République, « Le vote émis par la Chambre, le 12 juin 1899, avait tracé le programme du ministère que, pendant trois ans, j'ai eu le grand honneur de présider. »

« Ce programme est aujourd'hui accompli. Les agitations violentes qui menaçaient l'ordre public ont depuis longtemps pris fin. La République, en dépit d'un effort sans précédent, est sortie victorieuse d'une nouvelle épreuve. Une majorité plus forte, et qui ne sera pas moins unie, assure non pas seulement le maintien, mais le développement de ses institutions. »

« Si, grâce à l'appui constant du pays, à l'esprit politique des deux Chambres, au concours le plus dévoué de mes collègues, il m'a été possible de répondre à la confiance que vous m'aviez témoignée, mes forces n'ont point égalé ma bonne volonté. Elles ne me

permettent pas de conserver plus longtemps des fonctions qui exigent, pour être bien remplies, une activité de tous les instants.

« L'heure est venue où je puis et dois remettre intact entre vos mains le précieux dépôt qui nous était confié. Nous garderons, mes collègues et moi, un souvenir ineffaçable de la bienveillance que vous n'avez cessé de nous accorder. »

Daignez agréer, Monsieur le président, l'hommage de notre respectueux et profond dévouement.

Le président du Conseil,  
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,  
WALDECK-ROUSSEAU.

## Le dernier conseil de cabinet

Au cours du dernier conseil de cabinet tenu à la place Beauvau, les ministres du cabinet Waldeck-Rousseau s'étaient fait entre eux leurs adieux. M. Monis, au nom de tous ses collègues, avait exprimé à M. Waldeck-Rousseau le profond souvenir qu'ils gardent tous de ces trois années passées aux côtés d'un chef tel que lui. Et M. Waldeck-Rousseau, très touché de ces paroles que le ministre avait prononcées avec beaucoup de chaleur et de conviction, lui avait répondu qu'il n'oublierait jamais non plus l'affectueux concours qu'il avait trouvé auprès de tous les membres de son cabinet, entre lesquels, malgré la diversité des origines et des tempéraments, aucune dissension ne s'était jamais élevée.

« Vous ne détenez pas seulement, leur a-t-il dit, le record de la longévité, vous détenez aussi celui de la fidélité et de l'union. »

A la fin de ce conseil de cabinet, tous les ministres ont reçu un souvenir personnel de M. le président de la République, rentré la veille de son voyage en Russie. C'était, dans un petit écriin, une épingle en or, surmontée d'une tête de République, un véritable objet d'art.

Dans la combinaison ministérielle prochaine, M. Delcassé, croit-on, gardera le portefeuille des affaires étrangères.

Jusqu'ici on n'est pas fixé sur la composition du futur ministère, et on ne peut encore désigner comme définitif quel sera le président du Conseil.

On parle cependant de MM. Brisson, Combes ou Trarieux ; mais des déclarations faites par M. Brisson, il en résulterait que le député de Marseille n'accepterait pas et laisserait tout le soin à M. Combes d'organiser le ministère.

En dernière heure, les journaux publient la combinaison ministérielle suivante qui aurait chance de réussir :

Présidence du conseil et instruction publique  
M. Combes ;  
Finances, M. Sarrien ou M. Maruéjouls ;  
Intérieur, M. Chaumié ou M. Vallé ;  
Justice, M. Vallé ou M. Chaumié ;  
Guerre, général André ;  
Commerce, M. Mougeot ou M. Pelletan ;  
Colonies, M. Doumergue ;  
Travaux publics, M. Dubief ;  
Marine, M. Pelletan ou M. Etienne ;  
Affaires étrangères, M. Delcassé ;  
Sous-secrétaire d'Etat des postes, M. Couyba ;  
Agriculture, X.

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 5 juin 1902

M. Bourgeois préside.  
Dès l'ouverture de la séance, M. Bourgeois communique à la Chambre les condoléances

CAHORS

Distribution des prix

La distribution des prix dans les lycées et collèges est fixée au jeudi 31 juillet, et la rentrée des classes, au 2 octobre, soir.

Dans les lycées et collèges de jeunes filles, la distribution des prix aura lieu le 23 juillet. Les études reprendront le 4 octobre, au matin.

M. Paumès, professeur de lettres, prononcera le discours d'usage à la distribution des prix au lycée Gambetta.

Au 7<sup>e</sup> de ligne

Dans un de nos précédents numéros nous avons annoncé que M. Moreaud, médecin major au 7<sup>e</sup> était nommé en la même qualité au régiment d'artillerie de Rennes.

C'est une coquille de l'Officiel. M. Moreaud est nommé à Angoulême au 34<sup>e</sup> d'artillerie.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois dernier :

Naissances, 21, se décomposant comme suit : garçons, 9; filles 12, dont une illégitime.

Décès, 25; mariages, 5.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 2 de moins d'un an; 5 de 1 an à 19 ans; 4 de 20 à 39 ans; 5 de 40 à 59 ans; 5 de 60 à 69 ans; 4 de 70 à 79 ans.

Les causes de ces décès sont : rougeole, 1; tuberculose des poumons, 1; cancer, 1; congestion, 3; maladies organiques du cœur, 4; bronchite aiguë, 2; bronchite chronique, 1; pneumonie, 2; affection de l'appareil respiratoire, 1; néphrite et maladie de bright, 1; morts violentes (suicides exceptés), 3; autres maladies, 4; maladies inconnues ou mal définies, 1.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de mai pour la boucherie.

Bœufs, 61, pesant 40,602 kilos; 86 vaches, dont 41 pour la troupe, pesant 21,521 kilos; 849 moutons, pesant 24,061 kilos; 44 veaux, pesant 14,507 kilos; 56 porcs, pesant 4,911 kilos; 2 chevaux ou mulets; 3 ânes.

Soit, au total, 1,177 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux mulets et ânes non compris, 105,602 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Cour d'Assises du Lot

Les Assises du Lot, pour le 2<sup>e</sup> trimestre de 1902, s'ouvriront à Cahors, le lundi 23 juin courant.

Deux affaires sont inscrits au rôle de cette session :

1<sup>o</sup> Infanticide commis à Souillac, par la nommée Marie Vergne, âgée de 18 ans, originaire de la commune de Gignac.

assez nombreuses, mais n'ont pas donné jusqu'ici de résultats importants. Une vingtaine de sondages, dont certains allant jusqu'à 1,000 mètres, ont été faits dans le sud du bassin houiller du Pas-de-Calais, d'autres dans le Gard, vers l'est du bassin houiller d'Alais.

Le nombre des accidents dans les mines de houille s'est légèrement accru dans les dernières années : il atteint, comme nombre de tués en 1900, le chiffre de 1,42 pour mille. Les accidents ont eu pour causes la rupture de câble, le dégagement d'acide carbonique, les explosions de dynamitères et les coups de grisou.

Dans la suite du rapport sont indiquées les mesures administratives prises pour les institutions de concessions ainsi que pour les déchéances et retraits des mines inexploitées. 808 concessions étaient inexploitées sur les 1,440 existant en France, et, parmi ces inexploitées, il y avait 301 mines de combustible. Après mise en demeure, 55 exploitations ont repris leurs travaux et la déchéance a été prononcée dans 48 cas; pour le reste, la procédure est toujours en cours par suite des garanties particulières que le législateur a données aux concessionnaires.

L'affaire Humbert

BRUITS D'ARRESTATION

On annonçait mardi soir, que des arrestations sensationnelles seraient incessamment opérées. Il s'agirait de l'arrestation de deux des membres les plus actifs de la famille Humbert.

De Lisbonne, au Rappel : « La police a arrêté un voyageur étranger qui a décliné un faux nom et qui était porteur de chèques pour une valeur importante, tirés sur les principales maisons de banque d'Europe. On croit que le prisonnier est tout au moins un affilié de la famille Humbert. »

LA RENTE VIAGÈRE

Au sujet de la rente viagère, M. Vacher, liquidateur, a fait la déclaration suivante : « Je dépose aujourd'hui une assignation au greffe du tribunal de commerce pour faire prononcer la nullité de la société de la Rente viagère, et comme conséquence essentielle de cette nullité, faire déclarer en faillite tous ses administrateurs qui, sous le couvert de cette société, ont pu se livrer à de véritables actes commerciaux. De cette façon, les trois Daurignac seront atteints; ils ne sont pas très riches, mais on nous assure que l'un d'eux possède des propriétés à Buenos-Ayres. Que le fait soit vrai, et les créanciers de la Rente viagère trouveront encore là un adoucissement à leurs malheurs. »

CHRONIQUE LOCALE

Nos députés

Les élections des trois députés du Lot, MM. Rey, Vival et Lachièze, ont été validées par la Chambre dans sa dernière séance.

qui sont adressées par divers parlements à l'occasion de la catastrophe de la Martinique. Puis a lieu la vérification des pouvoirs. Trois cent vingt élections sont validées. La suite est renvoyée à jeudi. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 3 juin 1902

M. Fallières, préside. En ouvrant la séance le président prononce une allocution.

M. Fallières après avoir constaté le triomphe des idées démocratiques, et s'être félicité de l'union plus étroite entre la France et la Russie, déplore le terrible malheur qui s'est abattu sur une de nos plus belles colonies.

Le Sénat adopte ensuite une résolution présentée par MM. Cicéron, Godin, etc., qui est ainsi conçue : « Le Sénat, s'associant aux paroles émues de son président, envoie à la population de la Martinique l'assurance de son fraternel dévouement et de la sollicitude de la mère-patrie pour ses enfants si durement éprouvés. Le Sénat décide en outre de lever sa séance en signe de deuil et ordonne l'affichage du présent ordre du jour dans toutes les communes du territoire français. »

Le Sénat fixe ensuite son ordre du jour et renvoie sa prochaine séance au 10 juin.

Au Transvaal

La signature du traité

Les délégués boers, qui avaient déjà fait connaître la décision prise à Vereeniging, sont retournés à Prétoria.

Après un dernier entretien, Schalk-Burger, Reitz, le général Botha et le général Dewet pénétrèrent dans la salle à manger de lord Kitchener et, au milieu d'un profond silence, signèrent les conditions de la paix.

Le président Kruger

Le secrétaire du président a informé les visiteurs que M. Krüger a pris la ferme décision de ne recevoir personne et de refuser d'exprimer son opinion sur la paix.

D'après une dépêche particulière, la nouvelle de la paix a été apportée à la villa Orangelust où habite Krüger, lundi soir, à neuf heures. M. Krüger, qui avait passé la journée en prière, selon sa coutume de chaque dimanche, était couché et dormait profondément. On crut devoir le réveiller et lui faire connaître l'importante nouvelle. Il resta un instant stupéfait et s'écria : « Mon Dieu ! est-ce possible ! » Puis, il se remit à prier.

Les délégués ont été vivement froissés, déclare-t-on, de l'éloignement dans lequel on les a tenus pendant la durée des négociations.

INFORMATIONS

Demande d'enquête électorale

M. Calvinhac, député de la Haute-Garonne, déposera aussitôt la constitution définitive de la Chambre, une demande d'enquête parlementaire tendant à saisir les faits de

pression et de corruption électorale qui se sont produits, identiquement et simultanément dans chacune des circonscriptions de France et des colonies. Il voit là une organisation qu'il importe de connaître et de démasquer pour l'avenir. Les demandes d'enquête qui seront votées pour quelques élections notoirement vicieuses par l'intervention du clergé ou par les distributions d'argent, serviront de base à cette enquête générale, qui devra pourtant ne pas s'en tenir aux dites élections contestées.

La loi sur les candidatures multiples et M. Bonnamour

Des poursuites ont été dirigées contre M. Bonnamour, qui fut candidat de la Patrie française à Saint-Claude (Jura), pour infraction à la loi sur les candidatures multiples.

Le parquet lui reprochait d'avoir fait acte de candidat avant sa déclaration à la préfecture.

M. Charrier, imprimeur, était de son côté poursuivi comme complice pour avoir imprimé des affiches par lesquelles étaient annoncées les conférences de Bonnamour.

MM. Bonnamour et Charrier, ont été par application des dispositions de la loi du 17 juillet 1889, condamnés chacun à dix mille francs d'amende.

La catastrophe de la Martinique

Le ministre de la guerre autorise l'armée à participer aux fêtes qui seraient organisées en faveur des sinistrés de la Martinique et adresse aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire aux termes de laquelle les militaires qui désireront participer à la souscription autorisée en faveur des sinistrés de la Martinique pourront verser leur souscription entre les mains des trésoriers de leurs corps ou services.

L'exploitation des mines en France

Le Journal officiel publie un rapport documentaire du ministère des travaux publics relatif à la situation de l'exploitation des mines de France, permettant de porter un jugement sur l'état de la mise en valeur du fonds minier français.

Après avoir rappelé la législation spéciale aux concessions de mines, le rapport donne un tableau de la situation générale à la fin de l'année 1901. Le nombre des concessions existant en France s'élevait alors à 1,463, parmi lesquelles 643 concessions de mines de combustible. Sur 178,894 ouvriers occupés en 1900 dans les mines de toute nature, fond et jour compris, 169,079, soit 86 0/0, étaient employés dans les exploitations de combustible. Après les houilles viennent comme importance d'extraction les minerais de fer. L'extraction du sel reste stationnaire à 300,000 tonnes pour les usages domestiques; elle augmente un peu pour la fabrication de la soude; la production totale oscille entre 550,000 et 600,000 tonnes.

Les recherches de mines de houille ont été

manda Kuik à son compagnon.

— Si fait ! si fait, une horrible vision.  
— Laquelle ?  
— Un fantôme avec un suaire qui m'a parlé d'une voix caverneuse en me disant :  
— Quoi ? Parlez !

N'y a-t-il pas dans votre compagnie un imbécile nommé Kuik ? Oui, ai-je répondu ; il doit monter la garde vers minuit. — Très bien, a répondu le fantôme, je me propose de lui tordre le cou. Voilà ma commission faite. Au revoir, Donatus.

Lorsque le pauvre paysan des Flandres fut laissé seul par le facétieux matelot, il se mit à trembler de tous ses membres. Il eût bien voulu reculer les yeux fermés, mais il avait le ferme vouloir de remplir son devoir exactement, et il se rappela qu'on lui avait bien recommandé de veiller sur les alentours afin de protéger la vie de ses camarades, dans le nombre desquels était Roseman, son ami et son protecteur.

Il se résigna donc à sonder l'horizon. Les arbres, les rochers, les nuages prenaient à ses yeux des formes fantastiques.

Qui plus est, c'était minuit; l'heure fatale ! heure des revenants et des spectres, de la présence desquels on l'avait bercé pendant son enfance, de la plus sottise façon.

Tout à coup le malheureux crut voir ou aperçut réellement une forme fantastique qui errait à une portée de fusil, en tenant un drapeau blanc dans ses bras.

Il fit retraite du côté du foyer et s'appuya contre un tronc d'arbre pour ne pas tomber.

Il se dit aussitôt, en consultant sa montre, qu'il était minuit trois quarts et qu'à quinze minutes près il pouvait réveiller son successeur. Il se glissa donc sous la tente et tira celui-ci par les jambes en disant :

— Réveillez-vous, c'est votre tour.  
— Allons donc ! il y a à peine une demi-heure qu'on vous a appelé, maître Donatus.  
— Vous faites erreur, monsieur le Baron. Vous dormiez sans doute quand on m'a placé en sentinelle.

Le gentilhomme sans rien dire de plus, prit la montre et le fusil, tandis que Donatus, se roulant dans sa couverture, se disait à part lui :

— Ce que j'ai fait n'est pas trop loyal, mais je rendrais ce temps-là au Baron une autre fois, s'il arrive que je monte ma garde avant la sienne. Je n'ai pas peur, moi, je ne crains rien, si ce n'est un ou plusieurs fantômes.

Tout en parlant ainsi, il laissa retomber sa tête sur son havresac.

XX

L'homme blessé

Le lendemain matin, lorsque les chercheurs d'or se réveillèrent, ils furent assez étonnés de voir, en consultant la montre, que le soleil s'était levé une heure plus tard que les jours précédents.

Ils se demandaient l'un à l'autre comment cela avait pu se faire et prétendaient qu'il fallait attribuer cet incident à un tremblement de terre qui avait fait sortir la terre de son axe. Donatus baissait les yeux et prétendit avoir

attrapé un rhume qui le forçait à éternuer à chaque instant. Le Baron examina le paysan des Flandres d'un air soupçonneux, mais Donatus assumait un air d'innocence qui ne permettait pas qu'on le soupçonnât.

Tandis que les voyageurs mangeaient leur déjeuner frugal, Jean Creps dit à ses camarades :

— Nous allons faire aujourd'hui une bonne trotte, car nous avons tous bien dormi, n'est-ce pas, Kuik ?

— Tous, c'est possible, mais moi je n'en dirai pas autant, car j'ai eu quatre ou cinq fantômes à mes trousses.

— Fadaises que tout cela ! observa Victor. Je n'en crois pas un mot.

— Moi je me tiens à mon dire et je demande monsieur Victor, quelles horreurs nous allons trouver aujourd'hui sur notre route.

— Tu es un sot, mon pauvre garçon. Voyons ne perdons pas du temps à ces billevesées. Pardoes ! Où sont nos sacs ? Donatus va chercher le mulet. Il est là bas derrière ce grand pré.

L'on se mit en route et Donatus s'efforça d'être poli avec le Baron français. Il lui proposa même de porter son sac et son fusil, mais celui-ci ne comprenant rien à ses obséquiosités, refusa en souriant.

Donatus s'occupa alors de sa bête et marcha à son côté en murmurant à ses longues oreilles l'histoire des incidents de sa nuit passée. Il était arrivé au moment le plus pathétique de sa narration, quand l'animal butta sur le sol et renversa son conducteur, en tombant lourdement par terre.

(A Suivre).

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDIOT-HENRY RÉVOIL

XX

Le Fantôme

Bref, ce fut au milieu de ces pensées que le pauvre Kuik parvint à s'endormir.

Vers le milieu de la nuit il se réveilla, en se sentant pincer les molets et tirer les jambes.

Il bondit aussitôt, ses cheveux se dressèrent sur sa tête, et il se mit à crier.

— Un fantôme ! un revenant ! au secours !

— Tais-toi donc ! répliqua le matelot, qui l'avait secoué pour lui faire prendre son tour de garde. Il est minuit, et tu dois aller faire sentinelle.

— C'est dit ! Je n'aurais jamais de repos, ajouta Donatus en reprenant ses esprits.

— Voilà la montre, fit l'Ostendais. Dans une heure tu réveilleras le Baron.

— N'avez-vous rien vu dans l'obscurité, de-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

2<sup>e</sup> Banqueroute frauduleuse, reprochée au nommé Gonzalès, de Labastide-Murat.

LISTE DES JURÉS

Cadargues Léon, maire d'Anglars.  
Laverdet Ludovic, adjoint à Martel.  
Belcour Ernest, percepteur à Lalbenque.  
Cipière Antoine, maître d'hôtel à Vayrac.  
Salacroup Maurice, cultivateur à Sainte-Croix.  
Vernière Jean-Félix, adjoint à Sousceyrac.  
Vaisière Jean-Louis, maître d'hôtel à Cajarc.  
Dupuy Ludovic, propriétaire à Souillac.  
Dalet Antoine, propriétaire à St-Chamarand.  
Thomas Jean-Prospère, prop. à Lavergne.  
Pélissier Marcel, maire à St-Vincent-Rive d'Olt.  
Bergon Louis, propriétaire à Larroque-Toirac.  
Vedel Pierre-Paul, quincailler à Gramat.  
Soulié Félix, vétérinaire à Catus.  
Dugès Paul, notaire à Fontanes.  
Duphénéux Albert, propriétaire à Cajarc.  
Dournes Emile, propriétaire à Figeac.  
Decremps Théophile, professeur à Cahors.  
Sol Frédéric-Charles, prop. à Larroque-des-Arcs.

Viguié Mathurin, propriétaire à Vaillac.  
Alaux Germain-Calixte, employé de commerce à Espeyroux.  
Cubaynes François-Xavier, prop. à Cremps.  
Rescoussié Jean, greffier à Lalbenque.  
Erignoux François, agent-voyer à Livernon.  
Gaillard Isidore, propriétaire à Limogne.  
Roques Pierre, agent-voyer à Lacapelle-Marival.  
Pradelle Antoine, rentier à Montcuq.  
Boyer Louis, propriétaire à Bretenoux.  
Blondeau Jean, percepteur à Gramat.  
Campagne Gilbert, vétérinaire à Figeac.  
Bergougnoux Jean, propriétaire à Rignac.  
Costes Félix, propriétaire à Saint-Cirgues.  
Miquel Jean-Baptiste, fils, propriétaire à Larroque-des-Arcs.  
Bach Emile, propriétaire à Varaire.  
Caussanel Armand, propriétaire à Blars.  
Bastid Evariste, aubergiste à Saint-Céré.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Merle Augustin, commis d'hypothèques à Cahors.  
Vidal Jean-Louis, employé des Ponts et Chaussées à Cahors.  
Mignot Jean-Edouard, négociant à Cahors.  
Garrigues Louis, négociant à Cahors.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 5 ET 8 JUIN 1902

Washington-Post (allegro), Sousa.  
Les Cloches de Corneville (fant.), Planquette.  
Sourviens-Toi (valse), Waldteufel.  
Coriolan (ouverture), Beethoven.  
Polka des Clowns, Allier.

Judi, de 6 à 7 h.

Dimanche de 5 h. 1/4 à 6 h. 1/4

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 5 juin 1902

Mariages

Guiraudet Joseph, propriétaire et Quercy Eugénie, sans profession.  
Alos Pierre, couvreur et Savy Emilie, robeuse.  
Anciaume Jean, sergent rengagé au 20<sup>e</sup> de ligne et Courpet Marie-Alexandrine, sans profession.

Décès

Lafargue Marie, 18 ans, célibataire sans profession, hospice.  
Irondelle Jean-Pierre, 82 ans, sans profession, hospice.  
Capo Jean, cultivateur, 77 ans, à Bégous.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — Foire. — Favorisée par un beau temps, notre foire a été très importante, comme cela arrive tous les ans pour la foire des domestiques.

Le foirail aux bœufs était bien garni, il s'est traité beaucoup d'affaires.

Les bêtes à laine étaient très recherchés et à de très bons prix.

Blé, 17 et 18 fr. l'hectolitre.

Avoine, 9 et 10 fr. id.

Volaille, 0,65 le 1/2 kilo.

Ceufs, 0,55 et 0,60 la douzaine.

Les petites oies 4 fr. la paire.

En somme bonne foire pour tout le monde.

SAINT-MATRÉ. — Accident. — Un accident a attristé notre commune. Des musiciens de Fomel se rendaient à Saint-Matré pour la fête votive.

Ils étaient montés sur une voiture conduite par un âne, lorsque arrivés à l'endroit appelé la Maritole, une côte très rapide, les jeunes gens ne purent arrêter le véhicule qui n'avait pas de frein.

La voiture, entraînée par une vitesse vertigineuse, fut précipitée dans un fossé d'une profondeur de 6 mètres environ.

Dans la chute les jeunes gens se firent de nombreuses et fortes contusions; l'un d'eux même eut un bras cassé.

Nos malheureux musiciens ont été obligés de rebrousser chemin et de rentrer chez eux pour y recevoir les soins que nécessitait leur état.

Ce fâcheux accident a fortement impressionné notre population qui attendait les musiciens pour l'organisation de la fête votive de Saint-Matré.

Espérons que cet accident n'aura pas de suites graves.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Accident.

— Hier matin, le nommé Courréjou, de Sauliac, ouvrier au service de M. Pradines, entrepreneur des travaux du cimetière de Saint-Martin-Labouval, travaillait dans une carrière, où il faisait partir la mine.

Mais celle-ci éclata avant que Courréjou ait eu le temps de se mettre à l'abri.

Le malheureux ouvrier fut atteint à la figure qu'il eut grièvement brûlée.

Son état sans être très grave nécessite cependant un long repos.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Revue. — Lundi matin, à sept heures, M. le général Loyer, commandant la 63<sup>e</sup> brigade d'infanterie, inspecteur du 6<sup>e</sup> arrondissement de gendarmerie, a passé, sur la place des Carmes, la revue des brigades des arrondissements de Figeac et de Gourdon. Divers exercices ont été exécutés.

Un nombreux public assistait à ces exercices militaires. Le général a été très satisfait de la tenue de cette troupe d'élite.

Postes et Télégraphes. — M. Eugène Laborie, ancien commis des postes et télégraphes à Figeac, reçu des premiers au dernier examen du redactionnaire, est nommé dans le service électrique de la région de Paris.

Pour les sinistrés de la Martinique. — Une réunion des diverses notabilités de la ville a eu lieu lundi, à cinq heures du soir, à la mairie, à l'effet d'organiser une tombola et une fête de charité au profit des victimes de la Martinique. Ont été nommés :

Commission de la tombola : MM. l'abbé Delfour, archiprêtre ; Malrieu, Galtier, Cadargues et Suc.

Commission de la fête de charité : MM. Pradel, président ; Frézals, secrétaire ; MM. Escudier, Dubernard, Bécays, Miral, Marcenac, Miquel, Séguy, Camille Nozières, Léonardi, Monziols, Galtier fils, Hébrard, Pezet, médecin ; Faure, avocat et Charrier, membres.

Une quête faite dimanche à l'église Saint-Sauveur a produit la somme de 300 francs.

Acte de dévouement. — Lundi matin, vers huit heures, M. Vialars, père tapissier, est parvenu à maîtriser, sur les quais Colomb, un cheval attelé à un tombereau chargé de terre qui s'était emballé avenue de la gare.

Le Cambrioleur Terral. — Une nouvelle perquisition opérée par M. le commissaire de police au domicile de l'auteur de nombreux cambriolages a amené la découverte d'un grand nombre d'objets divers soustraits dans les maisonnettes dévalisées. Ce repris de justice, qui a déjà huit condamnations antérieures à son actif, était, en outre, détenteur de cartouches de dynamite qu'il devait employer pour la pêche. Il est à supposer que c'est le même individu qui, l'année dernière, lança un certain nombre de ces engins destructeurs dans le Célé, au roc de Parry, au roc de Miret et dans d'autres gouffres de la rivière.

Postes et télégraphes. — Notre compatriote M. Gabriel Delroux, surnuméraire à Limogne, est nommé avec avancement à Amiens (Somme).

Encore la rage. — Un chien errant, sans collier, présentant tout les symptômes de la rage, après avoir parcouru les villages de Lavayssière et Marral, a été abattu mardi à Roussille, village de notre commune.

BRENGUES. — Sinistrés de la Martinique. — Une quête organisée par le maire et le Conseil municipal au profit des victimes de la catastrophe a produit une somme de 40 fr., qui a été versée entre les mains du percepteur de Livernon.

BAGNAC. — Foire. — Notre foire du 3 juin, favorisée par un temps magnifique, a

été très importante. Les bestiaux abondaient sur le champ de foire. Les transactions sur les bœufs d'attelage et l'élevage étaient très actives. La hausse que nous avons déjà signalée s'est maintenue. Mercuriale des veaux et moutons gras à 90 et 96 centimes le kilo. Les autres cours n'avaient pas varié.

Arrondissement de Gourdon

Conclusion

Les discussions personnelles entre M. Fleuret et nous, ont cessé.

Aux injures nous avons répondu comme il convenait ; mais nous ne pouvions rester plus longtemps sur ce terrain.

Dans notre avant-dernier numéro nous avons posé à Fleuret des questions précises.

Il n'y a pas répondu.

Fleuret continue à mépriser.

Soit.

Dès lors, nous en appelons aux républicains, nous les faisons juges de l'attitude de Fleuret et de la nôtre ; et nous abandonnons momentanément la discussion, que Fleuret ne veut pas et ne peut plus soutenir dès l'instant que cette discussion devient gênante pour lui.

Cette discussion ne sera peut-être pas reprise de sitôt, car l'apaisement s'impose aujourd'hui ; mais que Fleuret le sache, lui, nous ne l'abandonnons pas.

Nous le retrouverons.

Et ce ne sera pas « au coin de carrefours. »

L. B.

Un mot

Au cours de notre polémique avec l'ex-candidat, la Défense a publié deux entrefilets que ce dernier écrivit contre nous.

Ces deux entrefilets motivèrent deux réponses de notre part.

La Défense n'en publia qu'une.

En publiant les deux, la Défense eût montré plus que des apparences de correction et de loyauté.

L. B.

SOULLAC. — Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu lundi matin dans une des salles de la mairie.

Les jeunes conscrits ont parcouru joyeusement, précédés de musiciens, les rues de notre ville qui toute la journée ont présenté un aspect animé.

Lundi était également jour de foire ; la foire a été très belle.

Un peu d'Histoire Naturelle

Humboldt, le grand savant, étudiant l'anatomie comparée, fut toujours très frappé de la relation intime qui existe, pour l'individu, entre son intelligence et le développement de sa main. Plusieurs travailleurs ont, depuis lui, repris ce même point d'histoire naturelle pour aboutir toujours à des résultats scientifiques très intéressants, mais sans savoir donner à leur labeur une conclusion pratique.

Cette question vient de faire un grand pas dans un livre nouveau édité par Méricaut (1, rue du Pont de Lodi, Paris) et écrit par M. S. Ydeug. Cet analyste qui a déjà produit des travaux très originaux sur la crâniologie, a su donner notamment aux lignes de la main leur signification réelle et scientifique ; ses explications toujours très claires, en arrivent à des révélations déconcertantes que chacun de nous aura le plus grand intérêt à appliquer aux siens et à lui-même.

Très épris de ses études, M. Ydeug consacre ses après-midi des mardi, jeudi et dimanche, à recevoir les néophytes que la question intéresse, 46, rue Ste-Placide, à Paris.

Dr. Ox.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améiiorie et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Dernière Heure

Paris, 5 mai, 3 h 40 soir

A L'ÉLYSÉE

M. Brisson a été appelé ce matin à l'Élysée, comme on l'avait prévu ; mais il a décliné l'offre qui lui était faite de constituer un Cabinet.

A la suite de ce refus, M. Loubet a mandé M. Fallières.

Bagarre au Palais Bourbon

Cette après-midi, à la Chambre, le neuvième bureau dépouillait le dossier d'une élection nationaliste. Une violente discussion éclata suivie d'une bagarre.

Il y a eu échange de témoins entre MM. Millevoye et Bachimont.

BULLETIN FINANCIER

Les affaires ont été beaucoup plus actives que ces temps derniers, les demandes ont diminué notamment sur les fonds d'Etat français et étrangers.

La hausse est généralement sur ces valeurs.

Le 3 0/0 s'avance à 101 92 au lieu de 101 75 clôture précédente, le 3 1/2 0/0 ferme à 103 en hausse de 30 cent. et l'amortissable à 101.

La Banque de France cote 3.800 fr.

Le Crédit Foncier se traite à 749 ; le Crédit Lyonnais à 1050 ; la Société Générale à 610.

Nos chemins sont fermes sans changement.

Le Suez a passé de 4019 à 4080.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure s'élève à 80 47, le Portugais à 80 20, le Turc D cote 26 55, la Banque Ottomane 574.

L'Italian revient à 108 85 et le Russe 3 0/0 1891 à 87 30.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée s'avance à 70 35.

Nous rappelons que la Société générale des sucreries et de la raffinerie d'Égypte procède d'ici au 10 juin, par l'intermédiaire de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Lyonnais et de la Société Marseillaise de crédit à l'émission de 64.000 obligations de 500 fr. 4 0/0 au prix de 486 fr. 25 payables 100 fr. en souscrivant et 386 fr. 22 à la répartition du 16 au 21 juin.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama etc.) ; — Escompte et Encaissement de coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et encaissement d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger) ; — Billets de crédit circulaires ; — Lettres de crédit ; — Renseignements ; — Assurances ; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège social, à Cahors et dans plusieurs autres agences, depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

62 bureaux à Paris et dans la banlieue, 302 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Bulletin météorologique

DATES TEMPERATURE Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer Temps

4 Mer. + 20.5 + 13 767 Beau

5 Jeudi + 22 + 12.5 768.5 Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable

D<sup>r</sup> HERBEAU.

**PHARMACIE MODERNE**  
**J. Fournié**  
 Pharmacien-Chimiste  
**CAHORS — PLACE DU MARCHÉ — CAHORS**  
 DROGUERIE, SPÉCIALITÉS  
 TISANE DES CHARTREUX

UNE DÉCOUVERTE. — Personne ne peut mettre en doute aujourd'hui, qu'il faut se purifier le sang si on veut guérir d'une maladie. La Tisane des Chartreux est le meilleur des dépuratifs. Ce remède très ancien à base de plantes des montagnes du Dauphiné a fait ses preuves dans les maladies de la peau, dartres, eczémas, démangeaisons, hémorroïdes, les maladies d'estomac, les douleurs, les maladies des oreilles et des yeux et toutes les maladies engendrées par les vices du sang. C'est une découverte qui rend chaque jour la santé à des milliers de personnes. La Tisane des Chartreux est en vente au prix de 4 francs.

**On demande**

Pour le département du Lot une personne disposant d'un peu de temps pour s'occuper du placement des flacons de dorure servant à redorer tous objets. Placement agréable, beaux bénéfices. S'adresser à M. BRIDOUX, fab' de vernis, 7, rue Mouraud, 20<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> Paris.

**Cafés torréfiés**

Marque déposée en boîtes. Vente à l'épicerie en gros et en postaux avec primes. On demande de bons représentants à la commission. S'adresser : **Hélène et C<sup>ie</sup>**, 12, rue Camille Desmoulins, Levallois Perret.

**Bibliographie**

Viennent de paraître :

**DE L'AVENIR DES PEUPLES CATHOLIQUES**

par Emile de Laveleye avec les opinions de Gladstone, Michelet, Quinet, d'Hulst, Sismondi, Brunetière, etc ; ... suivi du *Syllabus* texte officiel latin et français. L'exemplaire franco : 0.50. Pour la propagande 13 fr. franco les 50 ex. S'adresser à M. Bazin, Divonne-les-Bains.

**L'ARSENAL ANTIPAPAL**

de Teofilo Gay, traduit de l'Italien par Léa-Gay-Humbert. Prix : 2 fr. 50 franco. S'adresser à M. Perret, Taalignan, Drôm

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup> — Sommaire du 5 juin 1902. V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Paul de Sémant : Deux frères. — Théodore Cahut et Louis Forest : L'oubli (suite). — Daniel Lesueur : L'honneur d'une femme (suite). — Paul de Sémant : Merveilleuses aventures de Dache (suite). — Jeanne France : Le luxe.... voilà l'ennemi (suite). — Le Comte Léon Tolstoï et Anna Karénina (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

**Lectures pour Tous**

Aussi attrayantes par le Texte que par l'Image, les *Lectures pour Tous* comptent aujourd'hui plus de 350,000 lecteurs. Recits de voyage ou d'exploration, études d'actualité, d'art ou de science, tout ce qui passionne notre époque est traité sous une forme vivante et pittoresque dans la captivante publication illustrée de la librairie Hachette et Cie, qui fait aussi une large part aux œuvres d'imagination, romans ou nouvelles.

Voici le sommaire du n<sup>o</sup> de juin des *Lectures pour Tous* : grandes dames héroïnes. — La Fleur, luxe des champs, parure des villes. — L'Art des métamorphoses au Théâtre : Mystères et drôleries du maquillage. — Aventures de Terre et de Mer de la Poste aux Lettres, — Trois légendes bretonnes. — Les Crimes de l'Air : Cyclones qui soulèvent des villes et bloquent des maisons. — Virtuoses et fantaisistes du Plongeon. — Cosmopolis, valse, par Maurice Depret. — L'Amour plus fort que l'Orgueil, roman. — Les forces de la Nature au service de l'Homme. — Un Visiteur encombrant, nouvelle.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2358 du 7 Juin 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

La Martinique : Les épaves sur rade de St-Pierre. — Ruines de la grande rue de la ville. — La Berge Sud. — La Berge Nord. — Vue d'ensemble. — Le mont Pelée à l'horizon. — Vue d'ensemble. — L'horloge de l'Hôtel de Ville arrêtée à 7 h. 50. — Ce qui reste la cathédrale. — Retour de Russie : Le Président à Copenhague. — Sa rencontre avec le roi Christian. — Il salue le drapeau danois. — Sa visite au Palais d'Amalienborg. — Le roi lui fait ses adieux. — Débarquement à Dunkerque. — La vie au « Borda » : Initiation pour le futur élèves. — Le *Duguay-Trouin* devenu le *Borda*. — La batterie. — Le canon. de 65 m/m. — Exercices d'embarcation. — Le tir réduit. — Le commandant de l'Ecole navale. — Les examinateurs Beaux-Arts ; Les Chérifas, l'un des chefs-d'œuvre de Benjamin-Constant. — Les courses de Chantilly : M. Camille Blanc, gagnant du prix de Jockey-Club. Les médailles d'honneur au Salon : Le peintre J. Bail et le sculpteur H. Lefèvre. — Coutumes de la Bretagne : La procession de la Fête de Dieu, à Dinan. Cérémonies inauguratives : Le marbre de Daudet. — Le siège de Valenciennes. — Colonne honorifique du roi Humbert, à Turin. — Sports : L'équipe athlétique bordelaise. — Courses à pied. — Partie de la Pelote Basque, à Neuilly. — Ames de chefs-d'œuvre, par M<sup>me</sup> Maria Star. — Roman : Sous les bombes, par G. le Faure, illustrations de José Roy. — Portraits : M<sup>me</sup> Henry Greuille. — Ce sergent Hoff. — Zienen, à Luxembourg.

Le numéro : 50 centimes.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

**Voyages dans les Pyrénées**

Tarif G. V. n<sup>o</sup> 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

**3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c

**Excursions**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**De Paris à Toulouse**

	17		5 (1)		23 (3)		35		1125	
	EXPRESS.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS.	1 <sup>re</sup> classe.	EXPRESS.	1 <sup>re</sup> classe.	DIRECT.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	OMNIBUS.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
PARIS(Aust.).....	départ..	3 10 s.	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	arrivée.	1 50	4 38	3 16 m.	9 2	—	—	—	—	—
	départ..	3 34	4 46	3 24 m.	9 29	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	6 36	6 34 m.	4 57	12 32 m.	—	—	—	—	—
	départ..	6 45	7 1	5 5	1 38	—	—	—	—	7 11 s.
Gignac-Cressensac.....		7 20	—	—	1 38	—	—	—	—	7 40
SOULLAC.....	arrivée.	7 40	7 39	5 41	1 59	—	—	—	—	8 10
	départ..	7 45	7 40	5 44	2 3	—	—	—	—	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée.	7 52	—	—	2 10	—	—	—	—	8 25
	départ..	7 53	—	—	2 11	—	—	—	—	8 27
Lamothe-Fénelon.....		8 9	—	—	2 26	—	—	—	—	8 42
Nozac.....		8 19	—	—	2 37	—	—	—	—	8 53
GOURDON.....		8 31	8 8	6 9	2 50	—	—	—	—	9 6
Saint-Clair.....		8 40	—	—	3 3	—	—	—	—	9 16
Dégagnac.....		8 51	—	—	3 12	—	—	—	—	9 28
Thédirac-Peyrilles.....		9 2	—	—	3 24	—	—	—	—	9 40
Saint-Denis-Catus.....		9 13	—	—	3 35	—	—	—	—	9 51
Espère.....		9 22	—	—	3 45	—	—	—	—	10 1
CAHORS.....	arrivée.	9 32	8 47	6 45	3 56	—	—	—	—	10 1
	départ..	9 41	8 54	6 54	4 5	—	—	—	—	10 12 s.
Sept-Ponts.....		9 51	—	—	4 16	—	—	—	—	7 42 m.
Cieurac.....		10 5	—	—	4 32	—	—	—	—	7 59
Lalbenque.....		10 12	—	—	4 40	—	—	—	—	8 8
Causade.....		10 45	9 36	7 32	5 15	—	—	—	—	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée.	11 19	10 1	7 56	5 55	—	—	—	—	9 27
TOULOUSE.....		12 13 s.	10 49 s.	8 45	7 51	—	—	—	—	—

**De Toulouse à Paris**

	42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		1126		1136		40	
	EXPRESS	1 <sup>re</sup> classe.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> classe.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
TOULOUSE..d.	1 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	—	—	9 16 m.	5 45 m.	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN..d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	—	—	10 53	7 25	—	—	—	—	—	—
Causade.....	—	4 1	5 12	8 11	9 53	—	—	—	11 33	8 6	—	—	—	—	—	—
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	—	—	12 13 s.	8 48	—	—	—	—	—	—
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	—	—	12 22	8 57	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	—	—	12 34	9 9	—	—	—	—	—	—
CAHORS..{ arr.	2 45	4 38	6 22	9 21	10 30	—	—	—	12 42	9 17	—	—	—	—	—	—
{ dép.	2 49	4 48	6 40	—	10 36	—	—	—	—	9 36	—	—	—	—	—	—
Espère.....	—	—	6 53	—	—	—	—	—	5 57 m.	—	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus..	—	—	7 7	—	—	—	—	—	6 11	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	—	—	7 21	—	—	—	—	—	6 25	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	—	—	7 30	—	—	—	—	—	6 41	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	—	—	7 40	—	—	—	—	—	6 50	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	—	5 30	7 55	—	11 19	—	—	—	6 59	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	—	—	8 4	—	—	—	—	—	7 17	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	—	—	8 13	—	—	—	—	—	7 26	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS..{ a.	—	—	8 25	—	—	—	—	—	7 36	—	—	—	—	—	—	—
{ d.	—	—	8 26	—	—	—	—	—	7 48	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC..{ a.	3 47	5 51	8 34	—	11 43	—	—	—	7 57	—	—	—	—	—	—	—
{ d.	3 48	5 55	8 39	—	11 44	—	—	—	8 7	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressens.	—	—	9 9	—	—	—	—	—	8 37	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE...{ a.	4 24	6 31	9 44	—	12 22 m.	—	—	—	9 11	—	—	—	—	—	—	—
{ d.	4 28	7 s.	—	—	12 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS (A.) arr.	12 5 m.	4 21 m.	—	—	9 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1 et 2) 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3<sup>e</sup> classe pour 500 kilomètres.  
 3 et 4) 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3<sup>e</sup> classe, pour 400 kilomètres.  
 (\*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

**De Cahors à Libos**

	Omnibus.	Mixte (3 <sup>e</sup> cl.)	Poste.	Omnibus
CAHORS — D.	6 5	7 50	12 49 m.	6 30 s.
Mercuès.....	6 19	8 12	1 3	6 44 s.
Arrêt Douelle	6 23	—	1 7	6 48 s.
Parnac.....	6 30	8 39	1 14	6 55
Luzach.....	6 36	8 35	1 20	7 2
Castelfranc.....	6 49	9 20	1 32	7 15
Arr. Prayssac	6 52	—	1 35	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 4	9 42	1 43	7 28
Duravel.....	7 18	9 55	1 50	7 35
Solignac-Touzac	7 16	10 7	1 53	7 43
Fumel.....	7 25	10 32	2 7	7 53
LIOS — A.	7 31	10 39	2 15	7 59
PARIS — Ar.	11 33 s.	—	4 21	8 39 m.

**De Libos à Cahors**

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS — D.	7 80 s.	10 59 s.	7 8 m.
LIOS — A.	7 6 s.	8 8 s.	8 55 s.
LIOS — D.	8 3	3 17	9 3 m.